



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE  
CHARBONNIERES-LES-BAINS / LA TOUR-DE-SALVAGNY / MARCY L'ÉTOILE**

Siège : Mairie de Charbonnières-les-Bains Tél. : 04.78.19.80.07 Fax : 04.78.87.02.34

**Séance du 27 mars 2023 Délibération n° 2023-27-03-005**

**OBJET : CONTRIBUTION DES COMMUNES 2023**

**Date de la convocation : 17 mars 2023**

MEMBRE	PRESENT	ABSENT	REPRESENTE PAR
<b>CHARBONNIERES-LES-BAINS</b>			
EYMARD Gérald	X		
ROSSI Michel			
FONTANEL Maxence			
CHERON Stéphane	X		
CHANAY Patrick	X		
<b>LA TOUR-DE-SALVAGNY</b>			
PILLON Gilles		X	Monsieur MOREL
HOUDEAU Sylvère	X		
JAL Jean-Philippe	X		
PONTET Damien		X	Monsieur JAL
MOREL Alain	X		
<b>MARCY-L'ETOILE</b>			
COMMUN Loïc		X	Madame DORVEAUX
DORVEAUX Chantal	X		
MAITRE Chantal	X		
DOUCET Laurence	X		
DAUPHIN-GUTIERREZ Françoise	X		

Conformément aux statuts du Syndicat Intercommunal, il est demandé aux trois Communes constituant le Syndicat Intercommunal une participation financière d'un montant total de 72 933 € et dont la répartition est proportionnelle au nombre d'habitants de chacune d'elles, représentant une population totale de 13 145 habitants selon les nouvelles données INSEE (populations légales 2022).

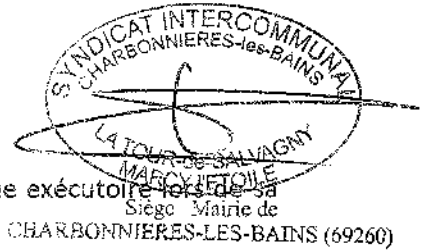
1<sup>er</sup> appel à cotisation permettant d'équilibrer le budget de fonctionnement.

commune	population 2022	% de contribution	montant 2023
Marcy l'Étoile	3613	27.5%	20 046.18 €
Charbonnières les Bains	5316	40.4%	29 495.02 €
La Tour de Salvagny	4216	32.1%	23 391.83 €
		<b>100.0%</b>	<b>72 933.03 €</b>

Après DELIBERATION, et à l'unanimité, le conseil syndical adopte le montant des contributions communales pour 2023

Ont signé au Registre tous les Membres Présents,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Philippe JAL



Délibération notifié le 05 AVR 2023 à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire lors de sa publication - 5 MAI 2023